



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

auxiliaires de puériculture

Question écrite n° 57605

Texte de la question

M. Jacques-Alain Bénisti attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur la pénurie de personnel dans les établissements d'accueil des jeunes enfants. L'école de puériculture de Sucy-en-Brie a déjà formé près de 1 000 auxiliaires de puériculture, cependant, depuis quelque temps, une large partie de ces personnels partent travailler sur Paris. Il s'ensuit que de nombreux établissements d'accueil de la région parisienne, crèches collectives départementales ou municipales, crèches familiales ou associatives, ne peuvent fonctionner normalement. Ce sont les parents et leurs enfants qui s'en trouvent pénalisés. Un comité de pilotage chargé de résoudre ces difficultés a été mis en place en novembre 2003. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer le contenu des conclusions auxquelles ce comité a abouti et de lui préciser le calendrier d'action qui en découle.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Alain Bénisti](#)

Circonscription : Val-de-Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57605

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2005, page 1567